

Études internationales



Haley, P. Edward and Merritt, Jack (Ed.). *Strategic Defense Initiative : Folly of Future?* Boulder (Col.), Westview Press, 1986, 203 p.

Hockaday, Arthur. *The Strategic Defence Initiative : New Hope or New Peril*. London (Engl.), The Council on Christian Approaches to Defence and Disarmament, 1985, 56 p.

André Farand

Volume 20, numéro 2, 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702522ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702522ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Farand, A. (1989). Compte rendu de [Haley, P. Edward and Merritt, Jack (Ed.). *Strategic Defense Initiative : Folly of Future?* Boulder (Col.), Westview Press, 1986, 203 p. / Hockaday, Arthur. *The Strategic Defence Initiative : New Hope or New Peril*. London (Engl.), The Council on Christian Approaches to Defence and Disarmament, 1985, 56 p.] *Études internationales*, 20(2), 468–470.
<https://doi.org/10.7202/702522ar>

bien gardés d'élaborer sur les notions de pouvoir, d'autorité et d'ordre proclamées par les Thomistes et qui visent à consacrer le droit divin de l'Église à contrôler le destin des hommes, notions cruciales surtout lorsque la morale tente de dicter, comme c'est le cas ici, la conduite du séculier et du politique.

Les auteurs n'expliquent pas non plus qu'ils sont de ces traditionalistes qui depuis des siècles se sont accrochés à la lettre de certains dogmes. Ils ont rejeté, par exemple, le droit d'usure et le droit pour les chrétiens d'exiger un intérêt sur les sommes prêtées. Ils ne nous disent pas non plus que cette théologie morale catholique et romaine est en fait récente et n'existe guère ni chez les protestants ni chez les orthodoxes où l'on se préoccupe de théologie d'abord et de moralité publique ensuite. On se demande pourquoi les auteurs ne citent pas non plus Bernard Haring *Free and Faithful in Christ: Moral Theology for Clergy and Laity* (Trois volumes, New York, 1978). Ils auraient pu y lire que 'L'État n'est pas compétent pour légiférer sur des questions de doctrine ni sur les normes de moralité comme telles [et vice-versa]. Il a cependant comme devoir de définir et de défendre les droits fondamentaux et la liberté sans laquelle le bien commun de la Cité des hommes ne saurait survivre.' (Je dois ajouter ici à la décharge des auteurs que ceux-ci rejettent l'idée que la liberté politique est un droit fondamental.)

En guise de conclusion j'aimerais citer Joseph Joffe dans un article intitulé 'Peace and Pacifism' [*International Security*, printemps 1987 (vol. 11, no. 4) p. 39] où après avoir refusé d'entrer dans l'arène à savoir où réside la supériorité morale — entre devenir communiste ou mourir — il enchaîne: « les armes nucléaires ne peuvent être exorcisées, elles requièrent non seulement l'équilibre mais une théorie du salut. La

détente et les efforts de limitation des armements... offrent cette théorie, ce mythe essentiel qui rassure face à l'irréversible réalité. » Une toute autre théorie du salut qui a bien plus de chance d'être utile à tous que ce bastion d'intégrisme qu'est *Nuclear Deterrence, Morality and Realism*.

Rychard A. BRÛLÉ

Institut canadien pour la paix et la sécurité internationales, Ottawa.

HALEY, P. Edward and MERRITT, Jack (Ed.). *Strategic Defense Initiative: Folly or Future?* Boulder (Col.), Westview Press, 1986, 203p. HOCKADAY, Arthur. *The Strategic Defence Initiative: New Hope or New Peril*. London (Engl.), The Council on Christian Approaches to Defence and Disarmament, 1985, 56p.

Le coup d'envoi de l'initiative de défense stratégique (IDS) a été donné le 23 mars 1983 alors que le président Reagan faisait part, dans une allocution, de sa vision d'un monde où les armes nucléaires seraient réduites à l'impuissance et rendues dès lors désuètes. Ces deux ouvrages traitant de l'IDS abordent les mêmes aspects de la question, suivent un cheminement semblable et, on ne saurait s'en surprendre, en arrivent essentiellement aux mêmes conclusions.

Tout d'abord, la plaquette préparée par Arthur Hockaday a fait l'objet d'une commande du CCDADD et cela peut expliquer l'importance que prend l'analyse des questions éthiques soulevées par l'IDS. Toutefois, avant même d'arriver à ces considérations, son analyse des aspects politique, stratégique, et technique, sans oublier les implications de cette initiative sur le plan des relations internationales, nous apparaît sérieuse et fort bien documentée.

On souligne à notre intention l'importance du virage stratégique dans lequel nous entraîne l'IDS, en privilégiant un développement accéléré des moyens défensifs, ce qui s'inscrit à l'encontre des tendances suivies au cours des dernières décennies.

La première conséquence de l'IDS est donc d'opérer un renversement de la philosophie sous-jacente aux grandes théories stratégiques, celle basée sur l'équilibre qui semble exister entre le potentiel offensif considérable détenu par chacun des deux blocs en présence. Cette philosophie reposait sur l'assurance que celui des deux blocs qui s'aventurerait à envoyer la première salve nucléaire contre l'autre allait conséquemment s'infliger des dommages intolérables. L'IDS vient bouleverser cette conception en proposant d'éliminer en quelque sorte le problème à sa source, en détruisant le vecteur dès les premières phases de son lancement.

L'ouvrage édité par Haley et Merritt réunit quant à lui de nombreux articles publiés dans différents périodiques consacrés aux questions politiques ou scientifiques et il est avant tout destiné aux étudiants inscrits à des cours sur le contrôle des armements ainsi que sur les questions de sécurité nationale. Il traite de l'initiative de défense stratégique du président Reagan à travers cinq grands thèmes et essaie d'établir un fil conducteur à travers ceux-ci : une description de l'IDS et de sa philosophie sous-jacente, les possibilités qu'elle ouvre au plan stratégique, la capacité de la réaliser sur un plan technique et finalement la réaction des alliés et celle des responsables soviétiques face à une telle initiative.

En fait, on ne peut manquer de conclure que le défi posé par l'IDS reste entier sur tous les plans. À ce stade et jusque dans les premières années de la prochaine décennie, seules les études de faisabilité sont

entreprises et les orientations futures du programme ne pourront être décidées que lorsque l'on aura en main les résultats de ces études. Au plan technique par exemple, on n'est pas encore certain de pouvoir développer la technologie des lasers de façon suffisante pour répondre aux besoins de l'IDS, et cela sans parler de la nécessité de s'en tenir à une enveloppe budgétaire acceptable. Le développement de programmes informatiques capables de gérer un tel système de défense sera aussi une tâche fort complexe, sinon impossible si l'on en croit les détracteurs du programme.

Dès le début, les alliés européens ont exprimé publiquement de sérieuses réserves par rapport à l'IDS, étant visiblement préoccupés par un conflit (ou une apparence de conflit à tout le moins) toujours possible entre ce programme et les obligations souscrites par les États-Unis dans le traité ASM sur les missiles anti-missiles. Ces réserves firent place à un peu plus de sympathie à partir de 1986, du moins en ce qui concerne la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, car les leaders de ces pays furent persuadés que les États-Unis étaient déterminés à continuer les recherches et à le faire dans le cadre de leurs obligations. De plus, des accords permettant aux entreprises britanniques et allemandes de participer au développement de la technologie nécessaire au programme furent conclus. Les intéressés pouvaient donc profiter des percées technologiques susceptibles d'être réalisées dans le cadre de ces recherches. Quant à l'Union soviétique, on ne se surprendra pas de son opposition féroce et continue au programme américain. On doit noter que cette opposition de principe n'a pas empêché les efforts faits de part et d'autre en faveur d'une réduction des armements stratégiques.

Alors que nous assistons à un réchauffement dans les relations entre les deux

Grands et, en conséquence, à des développements importants au niveau de la réduction des armements stratégiques, il vaut la peine de se rappeler que l'IDS constitue en ce moment une des pièces maîtresses de la stratégie de défense américaine. Parmi les études qui sont publiées mois après mois pour tenter de nous expliquer les enjeux de l'IDS, les deux ouvrages mentionnés ci-dessus figureront sans doute dans les toutes premières places.

André FARAND

*Ministère des Affaires extérieures
Ottawa*

JASANI, Bhupendra (Ed.). *Space Weapons and International Security*. Solna (Suède), SIPRI Library, 1987, 382p.

Ce livre explore un certain nombre des problèmes soulevés par la militarisation de l'espace, mais, de manière plus directe, il examine les différents volets du projet américain de Strategic Defence Initiative SDI, plus connu sous le nom de « guerre des étoiles ». Il est constitué par les communications sur ce sujet de 24 experts internationaux réunis en juillet 1985 sous l'égide de l'*Institut de Recherche pour la Paix de Stockholm* (SIPRI).

L'ensemble des textes, introduits par M. Bhupendra Jasani, membre de l'institut suédois, présentent deux avantages. Tout d'abord, malgré leur fort degré de spécialisation, ils sont d'une compréhension raisonnablement aisée; ensuite la diversité des chercheurs invités à Stockholm permet de se familiariser avec une variété significative de points de vue.

Toute l'argumentation se fonde sur les conditions qui avaient prévalu lors de la signature du traité de limitation des armements (Salt I) en 1972, et sur l'évolution, au terme de laquelle, le projet SDI remet en cause l'accord établi. Les négociations

amorcées, en 1968 et poursuivies malgré la crise de Tchécoslovaquie, conduisent au traité limitant le déploiement des systèmes anti-missiles ratifié en 1972 par le Sénat américain. Cette entente est conclue sur une base réaliste; chaque partie juge que la technologie existant à l'époque est inadéquate pour garantir la mise au point d'un système de défense anti-missile. Un protocole signé en 1974 permet à chaque puissance le déploiement d'un tel système mais sur une base restreinte. Les États-Unis établissent le leur pour la protection de leurs silos de fusées et l'URSS pour celle de Moscou. Plus qu'un accord, il s'agit d'une dynamique d'accord qui produit aussi les accords Salt II en 1979 et qui explique l'existence presque ininterrompue de négociations.

La course aux armements ne s'arrête pas cependant et la prolifération des fusées à tête nucléaire crée un environnement stratégique que les spécialistes appellent « l'Assurance de Destruction Mutuelle » (Mutual Assured Destruction) ou M.A.D. La proposition, en mars 1983, du SDI par le président Reagan bouleverse l'équilibre qui existe depuis le début des années 1970. Il propose de réduire la masse des arsenaux nucléaires en les rendant inopérants, grâce à un système complet de défense antimissile. La position américaine s'explique par l'avance technologique et par la force de l'économie des États-Unis; ces deux atouts permettraient (du moins en est-il ainsi supposé) à Washington de se garantir une maîtrise stratégique. L'attitude américaine, explicitée par F. Gaffney (Deputy Assistant Secretary of Defense), et l'opposition soviétique, formulée par A. Arbatov, créent une impasse. Les États-Unis peuvent unilatéralement rompre le traité et procéder à la mise en place du bouclier anti-nucléaire. La fragilité des technologies qui le composent cependant permettrait à l'URSS de mettre au point des contre-mesures efficaces et de coût limité.